



LE PETIT MONTFERRATOIS

Janvier Février Mars Avril 2024



Le mot du Maire

Monsieur le Préfet du Var a levé le 15 décembre l'arrêté sécheresse qui limitait les consommations d'eau excessives.

Malgré tout le déficit pluviométrique est toujours important et nos nappes phréatiques très basses dans notre département, mais également sur le pourtour méditerranéen. Alors restons vigilants et économisons cette eau si précieuse au quotidien.

Tous nos compatriotes ne peuvent pas en dire autant avec des inondations terribles, des effondrements de murs, des routes coupées, des maisons impraticables, des commerces inondés, des établissements publics fermés. J'ai une pensée pour toutes ces populations touchées par ces événements climatiques. Rappelez vous en Dracénie, c'était un certain 15 juin 2010.

Vous trouverez à l'intérieur du petit montferratois un courrier de Monsieur le Préfet du Var, concernant cette fois-ci la mise en œuvre d'un plan de contrôle des obligations légales de débroussaillage en application de l'arrêté du 30 mars 2015. Les contrôles vont s'intensifier avant la saison estivale.

Les élus montferratois souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants et espèrent les rencontrer lors des prochaines manifestations organisées par les associations montferratoises. Je remercie d'ailleurs tous les bénévoles qui participent à l'animation du village. Vous trouverez en annexe le calendrier des manifestations pour l'année 2024.

En ce début d'année, j'aurai une pensée pour nos militaires du plateau de Canjuers, qui sont en opération sentinelle sur le territoire français, mais également ceux qui sont en territoire étranger pour assurer les missions décidées par nos dirigeants.

Une pensée également pour nos chers disparus, nos malades, nos personnes âgées ou seules dans ces moments de fête.

Je vous souhaite une très bonne année 2024 et vous donne rendez-vous à la salle polyvalente Jean-Paul CARLETTI, le mercredi 24 janvier 2024 à 18h30 pour la cérémonie des vœux.

Le Maire, Raymond GRAS.

Lettre du préfet à Monsieur Le Maire

Objet : Mise en œuvre du plan de contrôle des obligations légales de débroussaillage (OLD) dans votre commune en 2024

Référence : Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le Var.

En raison du risque élevé d'incendie dans le département du Var, le débroussaillage obligatoire est un acte essentiel pour la prévention des feux de forêt et la protection des personnes, des biens et de la forêt.

La nouvelle loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque d'incendie réaffirme la nécessité de réaliser le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé afin de garantir la santé et la sécurité publiques.

Conformément à l'article L.134-7 du code forestier, il incombe au maire d'assurer le contrôle de l'exécution de ces OLD. Ainsi, depuis 2012, les agents de la police municipale et rurale sont compétents pour constater les infractions relevant du code forestier.

Dans ce contexte, je me permets de vous rappeler qu'il est de la responsabilité du maire de faire respecter le débroussaillage sur sa commune, qui est obligatoire - en forêt et à moins de 200 m de cette dernière - sur les parcelles en zone U du PLU ou RNU, et autour des constructions, chantiers et installations de toute nature en zone N et A, conformément à l'article L.134-6 du code forestier.

Je vous informe que j'ai mandaté l'office national des forêts (ONF) pour qu'il vous assiste et vous accompagne dans cette démarche, à travers environ 10 journées d'information/sensibilisation et de contrôles-terrains.

Ainsi, pour l'année 2024, des missions conjointes avec des agents assermentés de l'ONF et un représentant de votre commune (employé communal, élu, police municipale ou rurale, à votre convenance) seront organisées, ceci afin que vos services puissent assurer à l'avenir, de manière autonome, le contrôle régulier des OLD sur votre territoire communal.

Un représentant de l'ONF prendra prochainement contact avec vous pour organiser les modalités de ces contrôles terrains. Il vous présentera les quartiers qui feront l'objet des ces contrôles, qui sont susceptibles d'être suivis de verbalisation. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Il convient d'informer au plus tôt l'ensemble de vos administrés qu'une mission de contrôle sera mise en œuvre sur votre commune, par tout moyen permettant une large diffusion (bulletin municipal, affichage en mairie, réseaux sociaux).

Une fois les quartiers identifiés avec l'ONF et si vous le souhaitez, vous avez, vous avez la possibilité d'informer individuellement, par courrier nominatif, chaque propriétaire concerné du contrôle à venir, selon le délai de votre choix. Cela permettra à chaque propriétaire de prendre ses dispositions pour se rendre disponible le jour du contrôle s'il le souhaite.

Les contrôles devront idéalement être réalisés avant la saison estivale.

Etat civil

Ils sont nés :

LEDRU Loïs, né le 12/01/2023
SPITERI Estebàn, né le 09/02/2023
BOUCHAN Alessio, né le 11/04/2023
GUIGON Inès, née le 11/04/2023
BITTIGER Majesty, né le 13/05/2023
LOUGARRE Cameron, né le 17/05/2023
LOÏAL SINAMA Imani, née le 20/06/2023
CHEVRET Roxane, née le 31/08/2023
LOTH Ayana, née le 30/10/2023

Ils nous ont quittés :

LIEUTAUD épouse DEPETRI Jeanne, le 09/02/2023
HAOA Simon, le 04/04/2023
GIRAUD René, le 31/05/2023
STROOM épouse GENNARO Christiane, le 30/09/2023
GIRAUD Philippe, le 16/10/2023

Ils se sont mariés :

BRESSOLLES Sébastien et MARTIN Bénédicte, le 25/04/2023
PARANT Roger et KUHLMANN Katrin, le 03/06/2023
MESSAUSSIER Kevin et GUERRERO Marie, le 16/09/2023
MIRETE Melvin et GUARESÌ Sébastien, le 25/11/2023
MZE MBABA MNEMOI Hakim et BOULLENGER Inès, le 15/12/2023

+ 6 PACS



Quelques chiffres et acquisitions de l'année 2023

Cantine :

- 8880 repas enfants
- 1070 repas personnels des écoles

Courrier : Plus de 440 courriers envoyés

Personnel communal :

- Plus de 50 arrêtés
- Charges de personnel : 511 500 €

Budgets communaux : Environ 1800 écritures comptables

Régies : Cantine : 31 075 €

Arrêtés de voiries : 76 arrêtés

Urbanisme (au 30.12.2023) :

- Certificat d'Urbanisme : 23
- Déclaration Préalable de travaux : 16
- Permis de Construire : 5

Conseil Municipal : 59 délibérations en 9 séances

Elections :

- 488 inscriptions sur les listes principales
dont 11 nouvelles inscriptions et 15 radiations

Acquisitions :

- Services techniques : 1 bétonnière, 3 chariots de voirie, 1 souffleur électrique, 1 cuve à récupération d'eau 10000 Litres
- Ecole Les Oliviers : 8 tables avec chaises, 1 aspirateur
- Ecole Gaston Magnan : 1 vidéoprojecteur
- Cantine scolaire : 1 congélateur, 1 mixeur, 1 moulin broyeur, 1 éplucheuse
- Salle polyvalente : 10 tables
- Voirie : 2 miroirs et 7 plots anti-stationnement



Travaux effectués en 2023

- La Voûte : Travaux d'aménagement de la Boulangerie : 120 377 €
- Ecole Les Oliviers :
 - Remplacement de deux portes : 8 800 €
 - Relevé topographique extension cantine : 2 830 €
 - Installation d'un abri vélos : 1 259 €
- Ecole Gaston Magnan : Réfection toiture du préau : 26 272 €
- Eglise Saint Roch : Réfection de la toiture : 16 314 €
- Travaux de voirie :
 - Goudronnage Parking Les Allées et devant l'école G. Magnan : 20 132 €
 - Goudronnage Chemin de la Magdeleine, point à temps Chemin Saint-Mitre : 41 694 €
- Remplacement de jeux de plein air au jardin communal Pré Chauvin : 19 358 €
- Installation de nouveaux jeux de plein air au Pré Seignoret : 7 890 €
- Sécurité Incendie : Remplacement poteaux RD 955 : 6 442 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage Projet Aire de Camping-cars et Parking Centre-Ville : 3 707 €



Information Tarifs Eau-Assainissement

Lors de la séance du Conseil d'Agglomération du 12 décembre 2023, les élus communautaires ont voté l'harmonisation des tarifs d'abonnement annuels pour les communes en régies de service, notre commune sera concernée par cette augmentation.

- Eau : 50 € par an
- Assainissement : 40 € par an

Pour Montferrat,

Service de l'eau :

Abonnement : 25 € (facture au semestre), consommation : baisse du prix à 1,2731 €/m³ au lieu de 1,40€ jusqu'à présent.

Eau : la tranche de sobriété de 410m³ mise en place l'année dernière est maintenue pour la commune.

Service de l'assainissement :

Abonnement : 20 € (facture au semestre), consommation : baisse du prix 1,4542 €/m³ au lieu d'1,70 € jusqu'à présent.

Vous constatez donc la baisse du prix de la consommation au m³ mais une augmentation des abonnements. La TVA reste au même montant que précédemment (Eau : 5,5%, Assainissement : 10 %).

Ces nouveaux tarifs s'appliqueront sur les consommations à compter du 1er janvier 2024. Vous recevrez donc la facture du deuxième semestre 2023 avec les anciens tarifs. La facture du premier semestre 2024 sera établie avec les nouveaux tarifs.

Les redevances pour l'Agence de l'eau :

- Lutte contre la pollution : 0,29 €/m³
- Modernisation des réseaux : 0,16 €/m³
- Redevance prélèvement : 0,0854 €/m³

Informations

Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF)



Vous aimez votre Commune, vous aimez nos belles forêts communales alors rejoignez le Comité Communal des Feux de Forêts de MONTFERRAT.

Les CCFF ont pour mission sous l'autorité du MAIRE de chaque Commune, d'assurer toute opération de prévention et de sauvegarde de nos forêts.

Plus de 5000 bénévoles sur le Département du VAR et 140 véhicules porteurs d'eau, équipés de moyens radio.

L'action des CCFF est complémentaire de celle des Sapeurs-Pompiers. Principales missions :

- * Surveillance - Détection – Alerte
- * Surveillance des citernes
- * Extinction des fumerolles
- * Guidage des secours.

Inscriptions au secrétariat de la Mairie :

- * A partir de 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs),
- * Equipement fourni gratuitement par la Commune,
- * 1 ou 2 patrouilles par an (été) en binôme.
- * 2 réunions par an : 1 avant l'été pour les consignes de patrouilles, 1 pour l'Assemblée Générale, 1 journée famille offerte par la Commune (repas midi).

VITE INSCRIVEZ-VOUS !

Hommage

Le 16 octobre, la municipalité, les enseignants, le personnel éducatif et les Montferratois ont rendu hommage au professeur de lettres du Lycée d'Arras, Dominique Bernard, victime du terrorisme islamiste.



Collecte de téléphones inutilisés

Orange et l'Association des Maires du Var se sont associés afin de proposer une opération de collecte et de recyclage des téléphones mobiles dont vous ne vous servez plus. Vos anciens téléphones portables sont à déposer en Mairie jusqu'en Février 2024.

Subvention Repas scolaires

Une demande d'agrément a été effectuée auprès de France Agrimer concernant le programme de Distribution de produits laitiers et fruits à l'école. En effet, la mise en place de ce programme permet l'obtention d'une subvention européenne pour des produits issus de l'agriculture biologique « distribués » lors du déjeuner aux enfants des écoles.

La commune a obtenu une aide d'un montant total de 905,43 € pour les 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2022-2023. Ce programme est renouvelé pour l'année 2023-2024.

Recensement sur la commune

L'INSEE nous a communiqué le résultat du dernier recensement de notre commune au 1er janvier 2024.

Nous comptons donc un total de 1665 habitants.

Fleurissement des tombes

L'amicale des Anciens légionnaires du Haut-var et Est Var a rendu hommage à leurs anciens combattants en fleurissant les sépultures présentes au cimetière du village le 28 octobre.

Porte drapeau

Cette année François Coste, Montferratois et militaire au Camp de Canjuers succède à Roger Lahaine en tant que porte drapeau à nos différentes commémorations. Nous remercions Roger Lahaine pour toutes ces années de service ainsi que François Coste.



Informations



Le samedi 2 décembre 2023, à la Salle Polyvalente de Trans-en-Provence, Mesdames Gay Janine et Varnier Françoise ont reçu le diplôme de « Femmes Bénévoles en Territoire ruraux » par le Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif du Var.

Cette opération est soutenue par « l'Agence Nationale du Sport » et met à l'honneur des personnes de sexe féminin qui sont engagées bénévolement dans le monde associatif rural.

Au nom de la municipalité et de la commune, nous tenons à remercier Mesdames Gay Janine et Varnier Françoise pour leur investissement depuis de nombreuses années afin de maintenir des activités dans notre village. Nous remercions également tous les bénévoles engagés auprès de nos diverses associations.

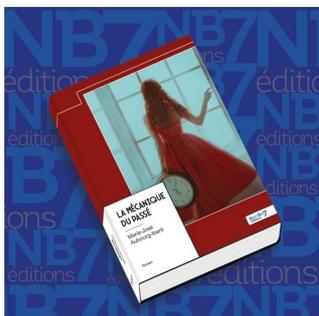
Remise de médailles

Une Montferratoise Mme Caroline Aragon a reçu 2 médailles d'or à l'occasion de la 2ème édition du Grand Concours Salon Des Arts Plastiques qui s'est déroulé du 15 novembre 2022 au 15 décembre 2022 au Château du Roy René à Peyrolles en Provence. Nous lui adressons nos sincères félicitations.



Nouvelle parution

Mme Marie José Aubourg-Iberti a publié le 28 novembre son 4ème roman « La mécanique du passé » aux éditions NB7. Vous pouvez le retrouver dès à présent en librairie.



Point de collecte des déchets verts

Un point de ramassage des sapins de Noël a lieu au Chemin du jeu de boules à côté des points d'apport volontaire au mois de janvier. Vous pouvez également les déposer en déchetterie.

Nouvelle entreprise

Mme Aurélie Samson domiciliée sur notre commune, a ouvert son activité d'achat et vente de vêtements pour enfants sur les réseaux sociaux. Vous pouvez la retrouver dès à présent sur sa page Facebook « ALMA Boutique ».



Cadeaux de fin d'année des aînés

44 Montferratois de plus de 65 ans ont choisi le repas gastronomique au Clos Pierrepont le dimanche 17 décembre à 12h avec une animation musicale.

50 Montferratois de plus de 65 ans ont choisi le panier gourmand qui a également été offert aux employés communaux.

Les paniers sont tous composés de produits de fabrication artisanales locales : Terrine, Rillettes, Canistrelli aux olives de Histoires de Famille, Miel du Rûcher de Montfé et Miel et pain d'épices des Délices de Syssy, Ballotins de financiers de la Boulangerie de Montferrat, Savonnette artisanale de La Savonnerie de la Nartuby, et bouteille de Vin (épicerie de Montferrat).

Décorations de Noël

Cette année encore, nos rues du village ont été décorées à l'occasion des Fêtes de Noël. Nous remercions tous les enfants et parents présents pour habiller nos sapins de leurs belles lumières ainsi que l'investissement des employés municipaux dans cette tâche.



Retour en images

Sortie des Aïnés

La municipalité a permis aux aïnés Montferratois de découvrir lors de la journée du 2 septembre, l'île des Embiez.



Matinée des associations

Pour la première édition, la commune a mis en place le 23 septembre une matinée des associations afin de faire connaître les différentes activités proposées dans notre village.

Séance de dédicaces

Le 30 septembre, la municipalité a organisé une séance de dédicaces et d'échanges autour du livre de notre romancière Marie José Aubourg-Iberti à la médiathèque suivie d'un vin d'honneur.



Soirée Chorale

La municipalité a accueilli une trentaine de choristes de l'ensemble Vocal Clavésien le 20 octobre à la Salle polyvalente.

Halloween

Une chasse aux bonbons ainsi qu'un goûter a été organisé le 31 octobre par Montferrat 2000, pour le plus grand bonheur de nos petits monstres d'un soir dans un décor des plus terrifiant.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18. Un hommage a été rendu aux disparus de la guerre. Une délégation du 1er RCA de Canjuers était présente. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Conférence Magnétisme

Le 17 novembre, le Club des Loisirs et Culture a organisé une conférence sur le thème « Qu'est ce que la réflexologie et le magnétisme » menée par Danielle Gautier.

Spectacle itinérant

Le 19 décembre, Tom nous a fait l'honneur de nous présenter son spectacle hors normes (chants, claquettes, théâtre...) devant un public plus que conquis.

Soirée pâtes

Le Cercle des Travailleurs a organisé le 9 septembre, une soirée pâtes. Cette nouvelle proposition a rencontré un grand succès.

Journée du Patrimoine

L'association Lou Soucau a organisé le 16 septembre une matinée découverte de la chapelle Saint Roch, ainsi que Notre Dame de Beauvoir.

Marche à la borie

La municipalité a organisé une randonnée à la Borie le 23 septembre après-midi. Ce fut une ballade agréable et qui a ravi une trentaine de participants.



Fête de la pomme

Cette année, la 7ème édition de la fête de la Pomme a eu lieu le 8 octobre. Merci à la municipalité, aux associations, ainsi qu'à tous les participants. A l'année prochaine !



Soirée Beaujolais

Le 17 novembre, CD Boulangerie a organisé une soirée Beaujolais dans la convivialité.

Téléthon

Le Téléthon s'est déroulé le 2 décembre. Lors de cette journée une randonnée, un loto, un concours de contrée, vente de gâteaux et autres ont été organisés.

Une deuxième manifestation a eu lieu le 10 décembre sous le patronage de l'association Lou Soucau : une randonnée équestre et pédestre entre Favas et Montferrat.

Les différentes animations ont permis de récolter environ 1196 € au profit de l'AFM Téléthon. Nous remercions les associations et les particuliers pour leur participation et leur générosité.

Expression politique

Tous unis pour Montferrat

ROULEZ JEUNESSE !

En cette fin d'année, nous tenions à mettre un coup de projecteur sur les activités et installations ludiques, de bien-être et sportives qui sont proposées à tous à Montferrat. En effet, notre village, grâce au Club des Loisirs, en particulier, aux associations diverses et à l'investissement de la Mairie, présente un panel d'activités nombreuses et variées. Les ateliers de création : écriture, porcelaine, loisirs créatifs, les ateliers d'éveil à la méditation et au yoga, le sport pour les adultes et les enfants sont pratiqués hebdomadairement à la salle polyvalente. Des installations extérieures d'activité physique et de jeux pour enfants ont été créées dans le pré Seignoret : aire de jeux, aire de fitness, pumprack sont venus se rajouter au multisports et au tennis sur le plateau sportif. Notre stade et ses vestiaires gérés par D.P.V.A reçoit régulièrement les écoles du village et notre souhait serait qu'à nouveau un club de football voit le jour pour optimiser l'utilisation du stade et faire vibrer à nouveau le public montferratois aux matchs des enfants et des adultes. Beaucoup d'activités donc, proposées au village, et bien d'autres, espérons-le, dans les années à venir !

Au nom de toute l'équipe de la majorité municipale, nous vous souhaitons à vous et aux vôtres une très bonne année 2024.

Pour l'avenir engageons nous

En cette fin d'année 2023, nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs voeux pour NOEL et que le nouvel AN 2024 vous apporte santé, paix, prospérité pour vous, vos familles et vos proches.

Pensez aussi à être attentifs aux comptes-rendus des conseils municipaux qui conditionnent notre vie collective et citoyenne.

BON NOUVE E BONO ANNADE



BON NOEL ET BONNE ANNEE

Thierry Marin, Isabelle Dhondt, Bernard Franchitto

Retour sur la couverture du précédent « Petit Montferratois »

Depuis des décennies, le traditionnel aioli du 15 août clôture la fête de la Saint-Roch au village. Afin de retrouver les saveurs de l'été, voici la recette de ce plat emblématique provençal à base de poisson, de légumes de saison et bien sûr de sa pommade d'aioli : dans un mortier, pilez les gousses d'ail (5) jusqu'à ce qu'elles soient translucides. Ajoutez 2 jaunes d'œufs, mélangez et laissez reposer quelques secondes. Versez l'huile d'olive goutte à goutte, puis en mince filet, sans précipitation, tout en remuant vigoureusement et régulièrement avec un pilon, toujours dans le même sens. La pommade est terminée lorsque vous jugez en avoir assez, et dès que le pilon tient tout seul dans le mortier. Salez, poivrez. Il n'y a plus qu'à déguster.

Retour sur les festivités de Noël

Le mois de décembre a été ponctué de divers manifestations de Noël. Tout d'abord le 9 décembre, le marché de Noël organisé par la Municipalité Nous avons pu retrouver une vingtaine d'exposants dans les rues du village et sur la Place Gabriel Péri. Le Père Noël a modifié son emploi du temps pour être présent et rencontrer les enfants tout au long de la journée dans sa maison flambant neuve.

La manifestation s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice et la dégustation de vin et chocolat chauds offerts à la population par la Mairie.

Le 18 décembre, autre bouleversement dans son programme, le Père Noël est passé dans les deux écoles, afin de mettre des étoiles dans les yeux de nos petits Montferratois et leur distribuer un cadeau.

Le 22 décembre s'est déroulée la fête de Noël pour les enfants des deux écoles. Un spectacle vivant a enchanté les jeunes spectateurs. Les enfants ont ensuite pu déguster un bon goûter offert par la Municipalité (brioches confectionnées par CD Boulangerie).